## BE-A0523\_715866\_800407\_FRE

# Inventaire des minutes du notaire Guillaume Metten, à Argenteau, 1908-1936



Het Rijksarchief in België Archives de l'État en Belgique Das Staatsarchiv in Belgien State Archives in Belgium

Description du fonds d'archives:	3
Consultation et utilisation	4
Conditions d'accès	
Conditions de reproduction	4
Histoire du producteur et des archives	5
Producteur d'archives	5
Nom	
Historique	5
Compétences et activités	5
Archive's	
Historique	5
Acquisition	5
Contenu et structure	6
Contenu	
Sélections et éliminations	6
Description des séries et des éléments	7
Inventaire des minutes du notaire Guillaume Metten, à Argenteau, 1908-	
1936	7
2 - 83 Minutes 1908-1936	7

### Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives: Notaire Metten Guillaume (Argenteau)

Période: 1908-1936

Numéro du bloc d'archives: BE-A0523.6178

#### Etendue:

Etendue non inventoriée: 3.00 m
Dernière cote d'inventaire: 83.00

Dépôt d'archives: Archives de l'Etat à Liège

#### Consultation et utilisation

#### CONDITIONS D'ACCÈS

l'étude notariale.

Les documents sont consultables aux horaires, tarifs et règlements en vigueur aux Archives de l'État à Liège (pour plus d'informations, consultez notre site web http://arch.arch.be).

Selon l'article 62 de la loi sur la fonction notariale du 25 ventôse an XI, les actes notariaux de plus de 100 ans sont librement consultables. Les actes notariaux de moins de 100 ans sont librement consultables par le notaire déposant, son ayant cause ou un membre du personnel mandaté par

Toute autre personne peut consulter un acte notarial de moins de 100 ans sur présentation d'une déclaration écrite d'un notaire (qui ne doit pas nécessairement être l'ancien détenteur des minutes ou son successeur) dans laquelle celui-ci attestera que le demandeur est un personne intéressée en nom direct, héritier ou ayant droit pour l'acte dont l'autorisation est donnée. Si le demandeur est un géomètre, l'autorisation écrite d'un notaire peut être remplacée par un mandat écrit sous la forme d'une lettre de mission, à condition que celle-ci émane d'une personne intéressée en nom direct. Attention : seul(s) l(es) acte(s) énuméré(s) dans l'autorisation peu(ven)t être consultés.

#### CONDITIONS DE REPRODUCTION

Les documents peuvent être reproduits selon les tarifs <sup>1</sup>et règlements appliqués par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

Voir arrêté ministériel du 2 septembre 2011 fixant les tarifs des prestations effectuées par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

MOM

Guillaume Metten.

#### **HISTORIQUE**

Le notaire Guillaume Metten a exercé de 1908 à 1936 à Argenteau.

#### COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Le notaire est un officier public, nommé par le Roi. Sa compétence couvre trois grands domaines du droit : le droit immobilier (achat, vente de biens immobiliers, emprunts, etc.), le droit familial (contrat de mariage, adoption, donation, succession, divorce, etc.) ainsi que le droit des affaires (constitution de sociétés, fusion, etc.).

Le notaire intervient souvent dans ces trois domaines parce que la loi impose des écrits pour constater des accords entre deux ou plusieurs parties. On appelle ces écrits actes authentiques. Le notaire et ses collaborateurs effectuent donc des recherches auprès des différentes administrations pour que l'acte soit inattaquable, tant sur le contenu que sur la forme. Ils en assurent également le suivi.

#### **ARCHIVES**

#### **HISTORIQUE**

Les minutes étaient détenues par l'étude des notaires Mathieu et Xavier Ulrici, à Argenteau.

#### **ACQUISITION**

Les minutes du notaire Guillaume Metten ont été versées aux Archives de l'État à Liège le 18 juillet 2017 par l'étude des notaires Ulrici.

#### Contenu et structure

#### **CONTENU**

Les archives couvrent la période d'exercice du notaire Guillaume Metten.

Langues et écriture des documents

Les documents sont rédigés en français.

### SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Aucun document n'a été éliminé du fonds.

### Description des séries et des éléments

1	INVENTAIRE DES MINUTES DU NOTAIRE GUILLAUME METTEN, À ARGENTEAU, 1908-1936 Répertoire des minutes des notaires Guillaume Metten, Joseph Metten et Jean Herve. 1er janvier 1929 - 29 octobre 1942.	
	Metterret Jean Herve. 1er janvier 1929 - 29 octobre 194.	1 volume
2	2 - 83 MINUTES. 1908-1936. 13 octobre 1908 - 23 décembre 1908 (n°13 et 40).	1 chemise
3	4 janvier 1909 - 29 mars 1909 (n°1-51).	1 liasse
4	2 avril 1909 - 27 juin 1909 (n°53-98).	1 liasse
5	4 juillet 1909 - 30 septembre 1909 (n°99-142).	1 liasse
6	4 octobre 1909 - 28 décembre 1909 (n°144-191).	1 liasse
7	4 janvier 1910 - 30 mars 1910 (n°1-48).	1 chemise
8	2 avril 1910 - 30 juin 1910 (n°49-115).	1 liasse
9	2 juillet 1910 - 29 septembre 1910 (n°116-170).	1 liasse
10	6 octobre 1910 - 30 décembre 1910 (n°172-243).	1 liasse
11	3 janvier 1911 - 29 mars 1911 (n°1-62).	1 chemise
12	2 avril 1911 - 22 juin 1911 (n°63-107).	1 chemise
13	5 juillet 1911 - 26 septembre 1911 (n°108-146).	1 chemise

14	7 octobre 1911 - 18 décembre 1911 (n°147-163).	1 chemise
15	5 janvier 1912 - 31 mars 1912 (n°1-58).	1 chemise
16	1er avril 1912 - 29 juin 1912 (n°59-91).	1 chemise
17	1er juillet 1912 - 25 septembre 1912 (n°92-137).	1 chemise
18	3 octobre 1912 - 31 décembre 1912 (n°138-183).	1 chemise
19	2 janvier 1913 - 27 mars 1913 (n°1-32).	1 chemise
20	2 avril 1913 - 29 juin 1913 (n°33-76).	1 chemise
21	3 juillet 1913 - 22 septembre 1913 (n°77-124).	1 chemise
22	1er octobre 1913 - 29 décembre 1913 (n°125-156).	1 chemise
23	3 janvier 1914 - 29 mars 1914 (n°1-55).	1 chemise
24	1er avril 1914 - 22 juin 1914 (n°56-93).	1 chemise
25	6 juillet 1914 - 12 décembre 1914 (n°94-115).	1 chemise
26	19 janvier 1915 - 15 décembre 1915 (n°1-14).	1 chemise
27	4 janvier 1916 - 6 décembre 1916 (n°1-53).	1 chemise
28	7 janvier 1917 - 30 juin 1917 (n°1-81).	1 chemise
29	4 juillet 1917 - 27 décembre 1917 (n°82-167).	1 chemise
30	5 janvier 1918 - 29 mars 1918 (n°1-54).	

		1 chemise
31	1er avril 1918 - 30 juillet 1918 (n°55-114).	1 chemise
32	1er août 1918 - 26 décembre 1918 (n°115-181).	1 liasse
33	2 janvier 1919 - 29 mars 1919 (n°1-51).	1 chemise
34	3 avril 1919 - 30 juin 1919 (n°52-124).	1 chemise
35	2 juillet 1919 - 28 août 1919 (n°125-187).	1 liasse
36	6 septembre 1919 - 18 novembre 1919 (n°189-259).	
37	6 janvier 1920 - 30 mars 1920 (n°1-56).	1 chemise
38		1 chemise
	7 avril 1920 - 30 juin 1920 (n°57-106).	1 chemise
39	1er juillet 1920 - 30 septembre 1920 (n°107-174).	1 chemise
40	6 octobre 1920 - 27 décembre 1920 (n°175-240).	1 chemise
41	2 janvier 1921 - 30 mars 1921 (n°1-48).	1 chemise
42	1er avril 1921 - 29 juin 1921 (n°49-110).	1 chemise
43	6 juillet 1921 - 30 septembre 1921 (n°111-160).	1 chemise
44	1er octobre 1921 - 27 décembre 1921 (n°161-217).	1 chemise
45	24 janvier 1922 - 28 mars 1922 (n°1-23).	1 chemise
46	3 avril 1922 - 30 juin 1922 (n°24-79).	
		1 chemise

47	7 juillet 1922 - 29 septembre 1922 (n°80-124).	1 chemise
48	3 octobre 1922 - 30 décembre 1922 (n°125-165).	1 chemise
49	5 janvier 1923 - 28 février 1923 (n°1-51).	1 liasse
50	1er mars 1923 - 24 avril 1923 (n°52-102).	1 chemise
51	2 mai 1923 - 27 juin 1923 (n°103-141).	1 chemise
52	3 juillet 1923 - 30 septembre 1923 (n°142-187).	
53	1er octobre 1923 - 31 décembre 1923 (n°188-236).	1 chemise
J3	Tel Octoble 1923 - 31 decemble 1923 (Il 166-230).	1 liasse
54	6 janvier 1924 - 31 mars 1924 (n°1-48).	1 chemise
55	6 avril 1924 - 25 juin 1924 (n°49-81).	1 chemise
56	2 juillet 1924 - 25 septembre 1924 (n°82-116).	1 chemise
57	1er octobre 1924 - 31 décembre 1924 (n°118-142).	1 chemise
EO	0 ianujar 1025   21 mars 1025 (nº1 47)	1 Chemise
58	9 janvier 1925 - 31 mars 1925 (n°1-47).	1 chemise
59	9 avril 1925 - 23 juin 1925 (n°48-87).	1 chemise
60	1er juillet 1925 - 30 septembre 1925 (n°88-141).	1 liasse
61	7 octobre 1925 - 29 décembre 1925 (n°142-194).	1 liasse
62	3 janvier 1926 - 31 mars 1926 (n°1-57).	1 liasse

63	1er avril 1926 - 29 décembre 1926 (n°58-156).	1 liasse
64	1er janvier 1927 - 29 mars 1927 (n°1-65).	1 liasse
65	2 juin 1927 - 30 décembre 1927 (n°66-153).	1 liasse
66	15 janvier 1928 - 27 juin 1928 (n°1-73).	1 liasse
67	4 juillet 1928 - 17 décembre 1928 (n°74-123).	1 liasse
68	2 janvier 1929 - 9 avril 1929 (n°1-42).	1 liasse
69	6 mai 1929 - 29 juillet 1929 (n°43-82).	1 chemise
70	1er août 1929 - 16 décembre 1929 (n°83-118).	1 chemise
71	2 janvier 1930 - 21 mai 1930 (n°1-63).	1 liasse
72	5 juin 1930 - 30 décembre 1930 (n°64-137).	1 liasse
73	8 janvier 1931 - 26 mai 1931 (n°1-57).	1 liasse
74	1er juin 1931 - 27 décembre 1931 (n°58-116).	1 liasse
75	8 janvier 1932 - 20 avril 1932 (n°1-41).	1 chemise
76	3 mai 1932 - 30 décembre 1932 (n°42-98).	1 chemise
77	9 janvier 1933 - 30 avril 1933 (n°1-38).	1 chemise
78	5 mai 1933 - 30 juillet 1933 (n°39-82).	1 chemise
79	2 août 1933 - 29 décembre 1933 (n°83-131).	

		1 chemise
80	3 janvier 1934 - 31 décembre 1934 (n°1-86).	1 liasse
81	24 janvier 1935 - 30 mai 1935 (n°1-60).	1 chemise
82	1er juin 1935 - 30 décembre 1935 (n°61-121).	1 chemise
83	6 janvier 1936 - 2 juillet 1936 (n°1-49).	1 chemise